



Votre prochaine conquête



Communiqué de presse, septembre 2009

Champagne-Ardenne Tourisme soutient la candidature des « Paysages du Champagne » au Patrimoine mondial de l'UNESCO :

Riche d'un passé historique et culturel ayant profondément marqué l'Histoire de France et d'une renommée acquise grâce à la production du vin de Champagne, **la région Champagne-Ardenne** occupe une place stratégique à l'échelle européenne.

Située à un carrefour géographique et historique entre l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, la région possède un attrait touristique majeur : **le Champagne**, ambassadeur international du savoir-faire et du savoir-vivre français. Mais aujourd'hui, **elle œuvre pour défendre la reconnaissance de son terroir d'exception**.

En effet, le vin le plus célèbre du monde s'élève et se récolte depuis des siècles selon des pratiques très codifiées au sein des Paysages du Champagne. L'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) Champagne, créée en 1936, atteste quant à elle du lien fondamental et indissociable entre la méthode de production du vin et le paysage. Longtemps restée en retrait par rapport au produit, la richesse des territoires du Champagne se doit désormais d'être révélée et reconnue par tous.

- **Rappel du projet et processus de sélection :**

Véritable projet fédérateur couvrant les 34.000 hectares du vignoble champenois, cette inscription, outre la reconnaissance internationale qu'elle apportera à un terroir unique, sera l'occasion de découvrir des lieux d'exception aux savoir-faire inégalés. Une large zone d'engagement correspondant à l'aire d'Appellation AOC Champagne est organisée autour du concept « d'assemblage » et incarne, de la vigne à la cave, l'ensemble de la chaîne de production du Champagne.

Six sites remarquables, caractéristiques des Paysages du Champagne et géographiquement répartis sur l'aire de production du Champagne (AOC) ont été choisis. Ils représentent des **éléments paysagers** (les coteaux témoins de Cumières à Mareuil/Aÿ et les villages des Riceys), des **zones urbaines** (la butte Saint-Nicaise à Reims et l'Avenue de Champagne à Epernay) et du **patrimoine souterrain** (des caves à Châlons-en-Champagne et à Château Thierry).

Le **dossier de candidature** fait l'objet d'une première sélection au niveau national, par le Comité des Biens Français. La date de dépôt du dossier est fixée à la fin de l'année 2009 et si le projet est retenu :

- Présentation de la candidature des Paysages du Champagne par la France auprès de l'Unesco en janvier 2010
- Vote du Comité du Patrimoine mondial de l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial courant 2011.

- **Un intérêt touristique soutenu par Champagne-Ardenne Tourisme :**

L'inscription sur la Liste de l'Unesco, au titre de "Paysage culturel évolutif" d'un patrimoine culturel universel et exceptionnel pour 2011, soutenue par Champagne-Ardenne Tourisme, offrira la reconnaissance des Paysages du Champagne tant au niveau local qu'international. Les Champardennais et les visiteurs auront l'opportunité de découvrir ou redécouvrir toutes les richesses de la région grâce à **Champagne-Ardenne Tourisme** www.tourisme-champagne-ardenne.com, et trouveront ici de nombreuses idées de séjours et d'activités insolites.

Contacts utiles :

Champagne-Ardenne Tourisme : www.tourisme-champagne-ardenne.com - Tél 03 26 21 85 80

Association Paysages du Champagne : www.paysagesduchampagne.fr - Tél : 03 26 51 34 45

Contact Presse Champagne-Ardenne Tourisme : Jennifer Jean – Agence SECTEUR OUEST

Tél : 01 40 130 130 – E-mail : jennifer.jean@secteur-ouest.com



50, avenue du Général Patton - B.P. 319 – 51013 Châlons-en-Champagne Cedex – France
Tel 33 (0)3 26 21 85 80 – Fax 33 (0)3 26 21 85 90

www.tourisme-champagne-ardenne.com - contact@tourisme-champagne-ardenne.com